



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



INSTITUT NATIONAL  
DE L'ORIGINE ET DE  
LA QUALITÉ

Dossier suivi par : Catherine RICHER  
Tél. : 04.67.27.11.85  
Mél : INAO-NARBONNE@inao.gouv.fr

**Syndicat général de l'AOC Corbières  
Monsieur le Président Olivier VERDALE  
2 bis chemin de l'allée – Le Château  
11200 BOUTENAC**

Vos réf. :  
Nos réf. : CR/RP-2025-123  
Objet : Date de mise en marché  
Pièce jointe :

Narbonne, le 13 novembre 2025

Monsieur le Président,

Votre demande visant l'avancement de la date de mise en marché des vins à destination du consommateur conformément aux dispositions de l'article D.645-17 du code rural et de la pêche maritime a été présentée lors de la séance du Comité Régional Languedoc Roussillon du 10 juillet 2025.

J'ai le plaisir de vous informer que le CRINAO a émis un avis favorable sur cette demande.

En conséquence les vins d'AOP **Corbières Blanc et Rosé** pourront être mis en marché à destination du consommateur à partir du **1<sup>er</sup> décembre 2025**.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Le Président du Comité Régional INAO  
Languedoc-Roussillon,  
Philippe COSTE

Copies : DRDDI - DIRECCTE – O.C. BVCF